

Bilan de l'Observatoire des Odeurs du bassin de Thau - Année 2025

ETU-2026-52

Édition Juin 2026

www.atmo-occitanie.org

contact@atmo-occitanie.org

09 69 36 89 53 (Numéro CRISTAL – Appel non surtaxé)



CONDITIONS DE DIFFUSION

Atmo Occitanie, est une association de type loi 1901 agréée (décret 98-361 du 6 mai 1998) pour assurer la surveillance de la qualité de l'air sur le territoire de la région Occitanie. Atmo Occitanie est adhérent de la Fédération Atmo France.

Ses missions s'exercent dans le cadre de la loi sur l'air du 30 décembre 1996. La structure agit dans l'esprit de la charte de l'environnement de 2004 adossée à la constitution de l'État français et de l'article L.220-1 du Code de l'environnement. Elle gère un observatoire environnemental relatif à l'air et à la pollution atmosphérique au sens de l'article L.220-2 du Code de l'Environnement.

Atmo Occitanie met à disposition les informations issues de ses différentes études et garantit la transparence de l'information sur le résultat de ses travaux. A ce titre, les rapports d'études sont librement accessibles sur le site :

www.atmo-occitanie.org

Les données contenues dans ce document restent la propriété intellectuelle d'Atmo Occitanie.

Toute utilisation partielle ou totale de données ou d'un document (extrait de texte, graphiques, tableaux, ...) doit obligatoirement faire référence à **Atmo Occitanie**.

Les données ne sont pas systématiquement rediffusées lors d'actualisations ultérieures à la date initiale de diffusion.

Par ailleurs, **Atmo Occitanie** n'est en aucune façon responsable des interprétations et travaux intellectuels, publications diverses résultant de ses travaux et pour lesquels aucun accord préalable n'aurait été donné.

En cas de remarques sur les informations ou leurs conditions d'utilisation, prenez contact avec **Atmo Occitanie** par mail :

contact@atmo-occitanie.org

SOMMAIRE

EN UN COUP D'ŒIL.....	1
DES NUISANCES EN FORTE BAISSÉ PAR RAPPORT A 2024.....	1
UNE EVOLUTION PROGRESSIVE DU PROFIL ODORANT ENTRE 2021 ET 2025.....	1
DES PERCEPTIONS TRÉS INFLUENCÉES PAR LES CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES.....	1
1. CONTEXTE ET OBJECTIFS	2
1.1. CREATION DE L'OBSERVATOIRE DES ODEURS.....	2
1.2. OBJECTIFS DE L'OBSERVATOIRE DES ODEURS.....	2
2. DISPOSITIF EN PLACE EN 2025	3
2.1. RECUEIL DES NUISANCES OLFACTIVES.....	3
2.2. PARAMÈTRES MÉTÉOROLOGIQUES.....	3
3. BILAN DU SUIVI DES ODEURS EN 2025	4
3.1. VARIATIONS ANNUELLE DES SIGNALEMENTS	4
3.2. ODEURS PRINCIPALEMENT SIGNALÉES AU CENTRE DE FRONTIGNAN	5
3.3. DES ODEURS EN MAJORITÉ GÉNANTES	6
3.4. RESSEMBLANCE DES ODEURS	7
3.5. CROISEMENT AVEC LES DONNÉES MÉTÉOROLOGIQUES	11
3.6. DÉTAILS PAR REGISTRE	13
4. CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES.....	17
TABLE DES ANNEXES	17

EN UN COUP D'ŒIL

Depuis 2016 Atmo Occitanie anime un observatoire des odeurs autour du Bassin de Thau, afin de suivre les nuisances odorantes occasionnant gênes sur le territoire et interrogations chez les populations riveraines. Ce dispositif s'appuie sur un réseau de Nez bénévoles qui recueille au quotidien les mauvaises odeurs ressenties.

Des nuisances en forte baisse par rapport à 2024

68 signalements d'une nuisance olfactive ont été effectués en 2025, répartis sur 43 jours, soit environ 1 jour impacté par semaine. La fréquence des signalements est la plus faible depuis 2016, et a diminué de 40% par rapport à 2024. Le bilan annuel 2024 peut être consulté sur le site atmo-occitanie.org.

Le **niveau de gêne associé aux nuisances** est cependant **en hausse depuis 2021**, et légèrement plus élevé en 2025 qu'en 2024. Similairement aux années précédentes, les **nuisances sont majoritairement déclarées vers le centre de Frontignan**, pour les Nez bénévoles comme pour les signalements publics.

Une évolution progressive du profil odorant entre 2021 et 2025

La **diversité des odeurs est moindre depuis 2020**, avec une dizaine de registres cités contre près de 20 les années précédentes. Parmi les 10 registres évoqués en 2025, seuls 4 d'entre eux ont été signalés plus de 2 fois.

Le changement de profil le plus notable en 2025 concerne les signalements d'odeurs de type « **égout/œuf pourri/soufre** » dont la **proportion et le nombre sont les plus bas depuis 2021**. Ce registre représente 12% des signalements (contre 26% en 2024) avec 8 occurrences en 2025, soit une baisse de 81% par rapport à 2024.

À contrario, pour les odeurs de type « **excréments** », la **proportion et le nombre sont en hausse** par rapport à 2024. En effet, ce registre représente 16% des signalements avec une hausse de 23% du nombre d'occurrence. Cela pourrait être lié au fonctionnement de la nouvelle station d'épuration inaugurée à Sète en juin 2025.

Les odeurs de type « **cuisson de graines** », caractéristiques des activités de trituration d'oléagineux menées par SAIPOL, sont depuis le début de la surveillance en 2016, ressenties sur les différents quartiers en fonction des régimes de vent, principalement lors des mois chauds. La proportion de ce type de signalement est en hausse, représentant 31% des signalements (23% en 2024) tandis que le nombre de signalement a diminué.

La proportion des odeurs de type « **hydrocarbures** » demeure stable par rapport à l'année précédente, tandis que le nombre de signalement a diminué. Localisées en majorité à Frontignan, ces odeurs s'expliquent en partie par les travaux de réhabilitation menés sur le site de l'ancienne raffinerie Mobil (menés par North Atlantic Energies, ex Esso S.A.F.) mais pourraient également provenir du dépôt pétrolier GDH situé à Frontignan.

Des perceptions très influencées par les conditions météorologiques

Les nuisances sont globalement plus fréquentes sous certaines conditions météorologiques défavorables :

- **Température élevée**, qui favorise la volatilisation des composés odorants et une présence accrue des riverains à l'extérieur ou fenêtres ouvertes ;
- **Vent faible à modéré**, qui transporte les composés odorants aux habitations proches, sans permettre une bonne dispersion des composés odorants, qui peuvent ainsi s'accumuler localement.

1. CONTEXTE ET OBJECTIFS

1.1. Création de l'observatoire des odeurs

Lors d'une réunion organisée par Atmo Occitanie en février 2015, regroupant les différents acteurs de la qualité de l'air du Bassin de Thau, a été relayée la **problématique des odeurs** sur la zone, occasionnant des gênes et des interrogations chez les populations riveraines. Les nuisances sont principalement ressenties sur Sète et Frontignan, où sont présentes différentes industries pouvant être à l'origine de nuisances olfactives.

Sur le modèle des dispositifs existants sur d'autres territoires de la région, notamment autour de la zone industrielle de Salindres, Atmo Occitanie a proposé la création d'un Observatoire des odeurs. Les retours positifs de la part de nombreux acteurs locaux ont permis le lancement de ce dispositif au 1er janvier 2016.

Le **dispositif de suivi des odeurs** a évolué en 2021 avec le déploiement de la plateforme ODO sur l'observatoire du Bassin de Thau, remplacée par **la plateforme Signal'Air depuis janvier 2025**. Cette plateforme permet aux « Nez référents », mais aussi au grand public, de déclarer et qualifier des odeurs de manière directe et simplifiée depuis un site internet (dont une version adaptée au smartphone).

Les partenaires contribuant au financement de cet observatoire des odeurs du Bassin de Thau en 2025 sont :

- la collectivité locale de **Sète Agglopol Méditerranée** ;
- les industriels **ESSO S.A.F., GDH, HEXIS, SAIPOL, SCORI** et **TIMAC-AGRO**.

Les mairies de Frontignan et de Sète, ainsi que les associations **France Nature Environnement** et **l'association des riverains du quartier Prés Saint-Martin et du canal du Rhône** sont également associées à la présentation des résultats et destinataires des bilans d'évaluation réalisés par Atmo Occitanie concernant cet observatoire des odeurs.

1.2. Objectifs de l'observatoire des odeurs

Cet observatoire a pour principaux objectifs :

- **Objectiver l'évaluation de la gêne olfactive** ;
- Établir un historique et **suivre l'évolution des odeurs** ;
- **Caractériser l'étendue du territoire exposé** à des gênes olfactives ;
- **Déterminer les sources des odeurs** et les conditions météorologiques favorisant leur présence ;
- **Contribuer aux échanges** entre les différents participants (industriels, collectivités, riverains...) ;
- Permettre aux acteurs industriels d'**identifier leurs activités sources** de gênes olfactives.

Ce dispositif est réalisé au travers de conventions pluriannuelles de partenariat et s'inscrit dans le PRSQA et le projet associatif d'Atmo Occitanie, au travers de l'axe 3 « Évaluer et suivre l'impact des activités humaines et de l'aménagement du territoire sur la qualité de l'air ».

Ce document présente le bilan du suivi de la gêne olfactive aux alentours de la zone industrielle du Bassin de Thau en 2025. Les précédents bilans, ainsi que les autres rapports d'évaluation aux alentours du Bassin de Thau sont disponibles sur le site www.atmo-occitanie.org.

2. DISPOSITIF EN PLACE EN 2025

2.1. Recueil des nuisances olfactives

Depuis 2025, les nuisances olfactives sont recueillies sur la **plateforme Signal'Air**, en remplacement de l'ancienne plateforme ODO. Elle permet à la population locale de géo localiser les odeurs senties et de les décrire rapidement selon un formulaire préétabli et adapté au territoire.

L'observatoire des odeurs du Bassin de Thau comprend les communes de Balaruc-le-Vieux, Balaruc-les-Bains, Frontignan et Sète. Parmi les industries implantées sur cette zone, six participent à l'observatoire et sont susceptibles d'émettre de mauvaises odeurs : Esso, GDH, Hexis, Saipol, Scori et Timac-Agro.

Figure 1 - Situation géographique de l'Observatoire des odeurs du Bassin de Thau



En complément **des signalements publics ouverts à tous** sur les 4 communes couvertes par le dispositif (voir la carte ci-contre), le suivi des nuisances odorantes s'appuie également sur **un réseau d'une dizaine de « Nez référents »** parmi la population environnante.

Il s'agit d'un groupe de bénévoles sollicités en cas d'épisode olfactif, aidant à l'identification et à la discrimination des odeurs.

Des **retours réguliers** sont réalisés via notamment des newsletters mensuelles et des bilans trimestriels, rendant compte de la situation olfactive à l'ensemble des participants et permettant de faire vivre l'observatoire. Comme les années précédentes, les données recueillies sont traitées statistiquement (fréquence, récurrence géographique...) et croisées avec les paramètres pouvant influencer sur les émissions d'odeurs ou leur ressenti, tels que les paramètres météorologiques et des données d'activités industrielles.

2.2. Paramètres météorologiques

Les conditions météorologiques ont un impact la volatilisation des composés odorants ainsi que sur leur diffusion et transport, et donc leur perception. Atmo Occitanie dispose d'un mat météorologique, situé quai des Moulins à Sète, qui mesure la vitesse et la direction du vent. Ce mat permet de réaliser des **roses des odeurs prenant en compte le régime de vent local**.

Les autres paramètres météorologiques proviennent de la station Météo France située en haut du mont Saint Clair à Sète. Ces paramètres météorologiques enregistrés pendant l'année 2025 sont présentés en annexe 2.

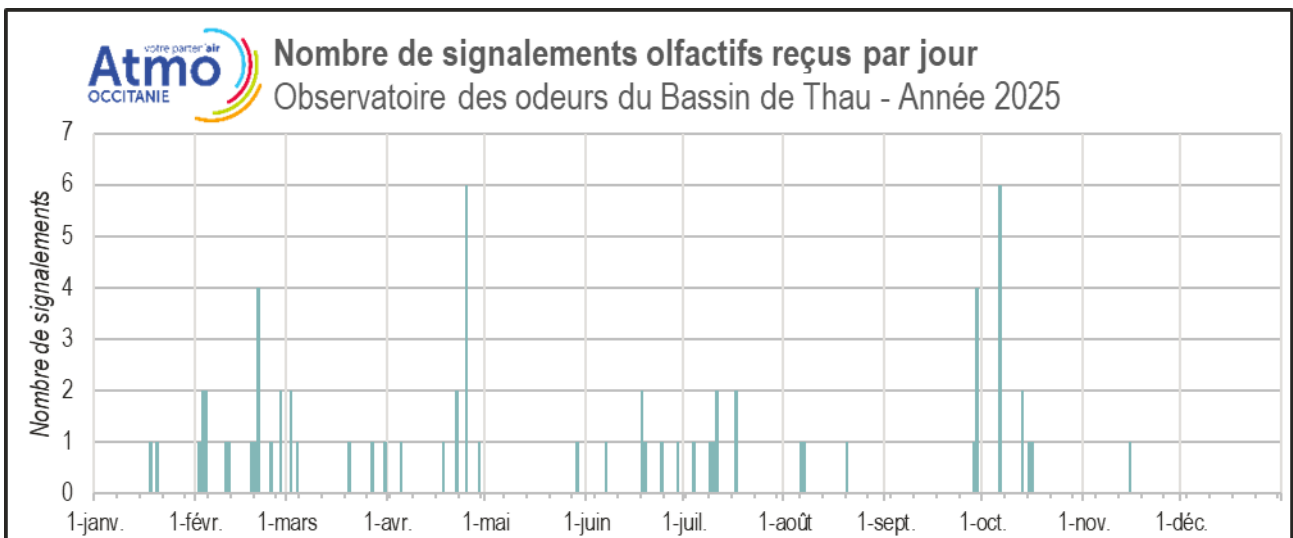
3. BILAN DU SUIVI DES ODEURS EN 2025

3.1. Variations annuelle des signalements

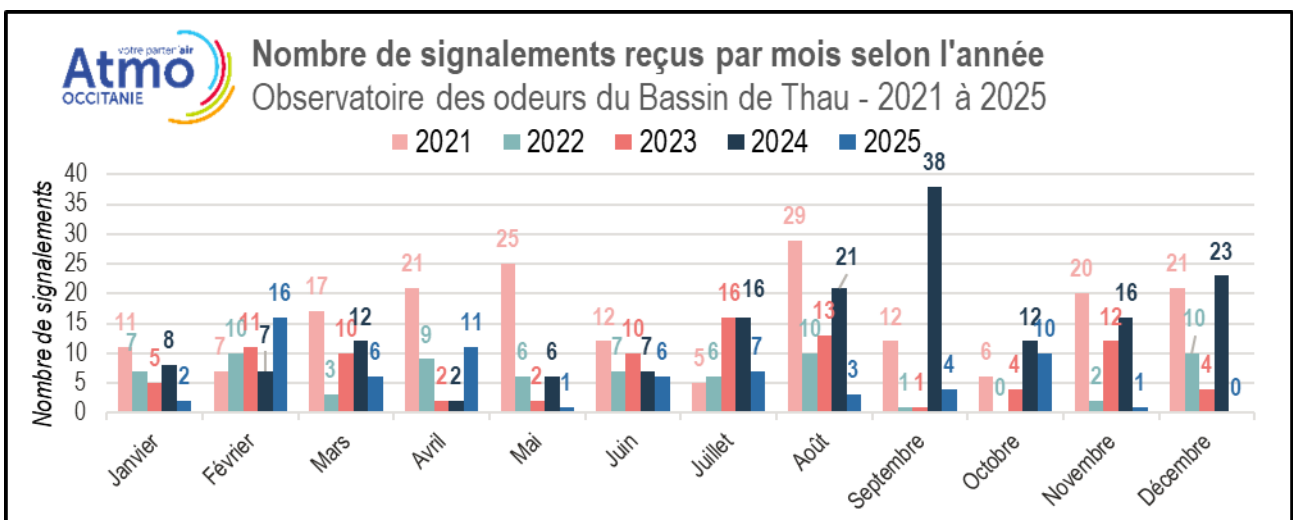
3.1.1. Odeurs éparses sur l'année 2025

En 2025, 67 signalements olfactifs ont été recueillis :

- 20 signalements issus du réseau de Nez référents ;
- 47 signalements provenant d'autres citoyens.



Contrairement à l'année précédente les odeurs ont été davantage ressenties sur le premier semestre 2025, et notamment au cours de deux épisodes espacés, du 18 au 20 février et du 25 avril. Cette période de 4 jours concentre 18% des odeurs signalées en 2025. Un autre épisode se distingue les 29 septembre et 6 octobre avec 13% des odeurs signalées dont environ 4 odeurs sur 5 ont été déclarées par le même Nez référent.



En 2025, 43 jours ont été impactés par des odeurs, soit près d'un jour sur huit. Cette fréquence est en diminution par rapport aux quatre années précédente, avec au minimum un jour sur sept impacté.

3.1.2. Des signalements de nuisances en baisse en 2025

Le volume de signalements réceptionnés en 2025 sur la plateforme Signal'Air est **en forte baisse par rapport aux 4 années précédentes**, dont les signalements se faisaient sur la plateforme ODO.

Cette diminution peut traduire une amélioration de la situation olfactive dans la zone, ou une baisse de l'implication des riverains sur la nouvelle plateforme Signal'Air, particulièrement des Nez référents. En 2025, et pour la première fois depuis 2021, le nombre de signalements issus des Nez référents est inférieur à celui des signalements du public.

Tableau 1 - Évolution du nombre de signalements recensés sur l'Observatoire des odeurs du Bassin de Thau

	Année	2021*	2022*	2023*	2024*	2025**
Nombre de signalements (ODO* Signal'Air**)	Public	60	19	25	73	47
	Nez Référents	126	52	65	95	20

Le dispositif ayant évolué en 2021¹, avec le lancement de la plateforme ODO, puis en 2025 avec le changement de plateforme vers Signal'Air. Il n'est ainsi pas pertinent de comparer les années antérieures à 2021 avec les années suivantes, en raison de la différence de méthodologie utilisée.

Les nuisances recueillies en 2025 sont nettement moins nombreuses qu'entre 2016 et 2019, sur lesquelles on recense 161 à 271 jours avec au moins une odeur signalée, contre 43 à 110 jours entre 2020 et 2025. Les bilans annuels des années précédentes sont disponibles sur www.atmo-occitanie.org.

3.2. Odeurs principalement signalées au centre de Frontignan

Comme les précédentes années, les signalements sont en majorité localisés sur les différents centres urbains de la zone suivie. Les abords du chantier de réhabilitation des sols mené par North Atlantic Energies (ex Esso S.A.F.) concentrent environ la moitié des odeurs. Les signalements sur la Peyrade et Sète sont moins nombreux, et représentent respectivement 28% et 6% des signalements de l'année.

Certaines zones sont particulièrement bien renseignées car fréquentées par des nez référents (voir carte sur la page suivante), réagissant aux signalements reçus. C'est notamment le cas au centre de Frontignan, où les Nez référents sont plus actifs.

Entre 2016 et 2020, les quartiers les plus impactés étaient La Peyrade et Sète. Cette évolution s'explique principalement par une différence des odeurs les plus signalées, comme illustrée dans les paragraphes suivants. La modification du dispositif avec la mise en place d'une plateforme en ligne dès 2021 a également pu jouer un rôle dans ce changement, ainsi qu'un nombre de Nez référents plus faible sur Sète et La Peyrade.

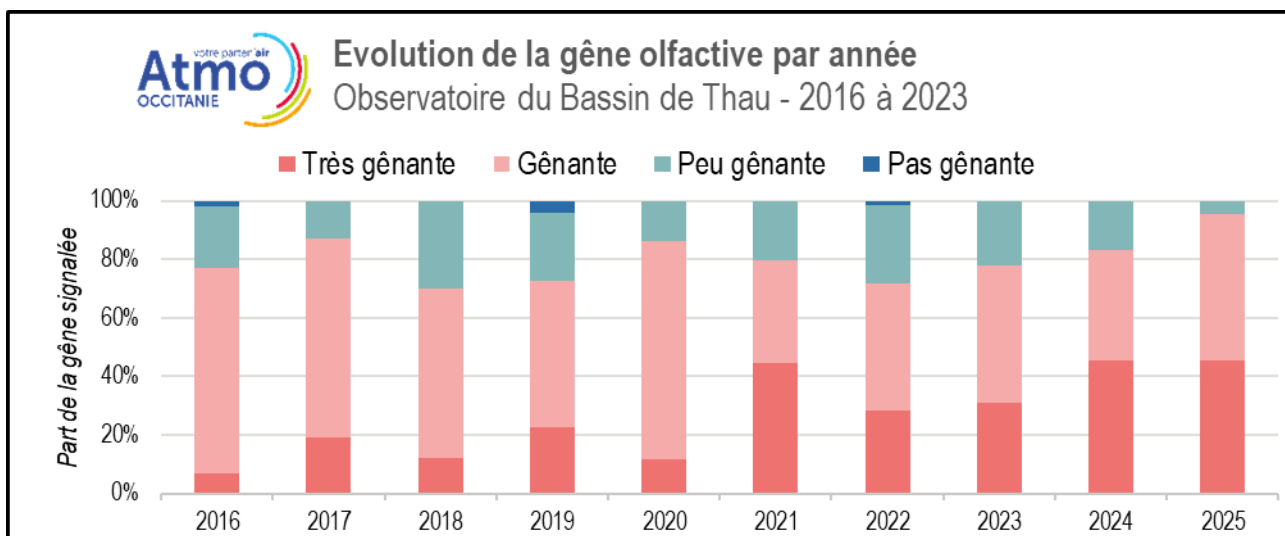
¹ Entre 2007 et 2019, les « Nez référents » faisaient remonter chaque mois toutes les heures depuis leur domicile, avec ou sans odeur. Depuis 2021, un signalement peut être équivalent à plusieurs heures de nuisance.

Figure 2 - Localisation de tous les signalements d'odeurs recensés par l'Observatoire du Bassin de Thau en 2025



3.3. Des odeurs en majorité gênantes

Près de la moitié (45%) des odeurs signalées sont déclarées comme très gênantes en 2025. La gêne associée aux odeurs est ainsi en hausse par rapport aux 2 années précédentes, proches de la gêne ressentie en 2021.



Cette répartition des évocations des odeurs diffère de celle de 2024 :

- la part d'odeurs « égout/œuf pourri/soufre » a reculé, particulièrement au 4^e trimestre 2025. Ces odeurs étant principalement dues à la volatilisation de sulfure d'hydrogène (H₂S) au niveau du canal du Rhône à Sète, leur diminution pourrait être liée aux travaux d'étanchéité du canal initiés en septembre 2025 ;
- la part d'odeurs « excréments » a augmenté, notamment en février et en juin 2025. Cela pourrait en partie résulter du fonctionnement de la nouvelle station d'épuration des Eaux Blanches à Sète, inaugurée en juin 2025.

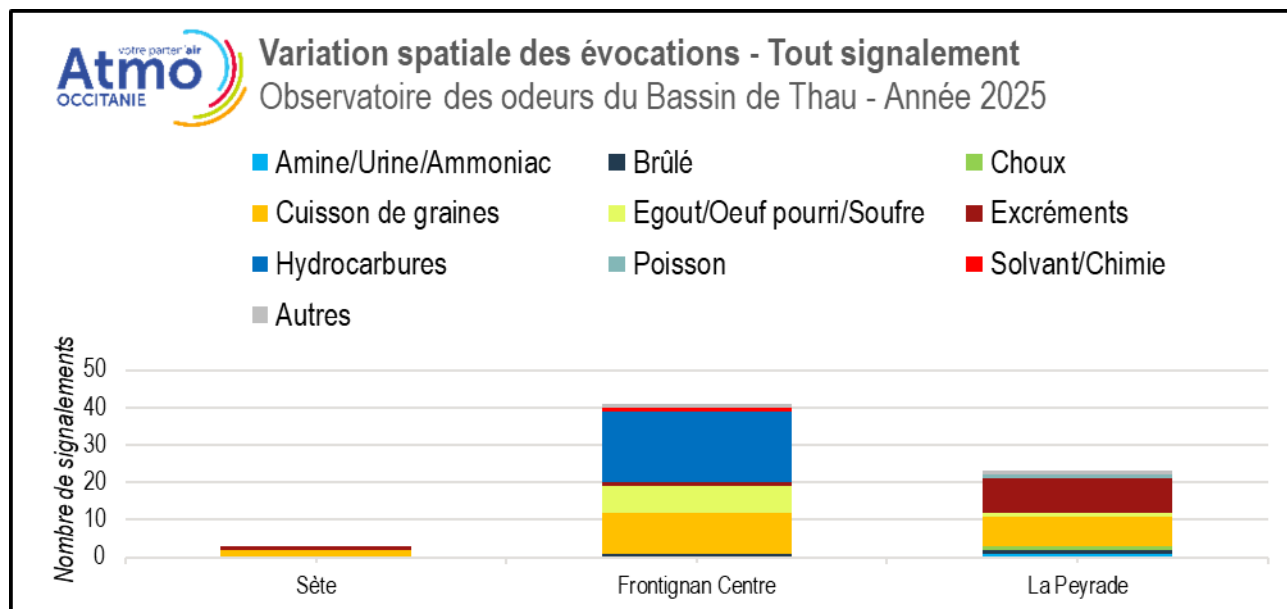
Le profil des ressemblances en 2025 confirme la rupture constatée depuis 2020 par rapport aux 4 années précédentes, relativement semblables. **Le nombre de registres diminue et certaines évocations ne sont presque plus citées : « choux », « solvant/chimie » ou encore « déchets ménagers ».**

En revanche, les odeurs « hydrocarbures » et « égout/œuf pourri/soufre » ne représentaient jusqu'alors qu'une faible part, inférieure à 10% des odeurs signalées. Les odeurs de « cuisson de graines » constituent chaque année une des ressemblances les plus citées.

3.4.2. Des différences de profils marquées entre les quartiers

Comme les années précédentes, certaines odeurs ne concernent presque exclusivement qu'un seul quartier. C'est le cas notamment pour les odeurs « **hydrocarbures** » et « **égout/œuf pourri/soufre** » ressenties presque uniquement au **centre de Frontignan** en 2025, à proximité du canal du Rhône à Sète, du chantier de réhabilitation des sols de l'ancienne raffinerie Mobil et du dépôt pétrolier GDH.

Les odeurs « **excréments** » sont très majoritairement ressenties dans le quartier de **La Peyrade**, dans un périmètre de 800 mètres autour de la station d'épuration du quartier des Eaux Blanches à Sète.



À l'inverse, les odeurs de « **cuisson de graines** » sont depuis le début de l'observatoire signalées sur **plusieurs quartiers**, ce qui peut s'expliquer par la position des sources d'odeurs. Cette odeur est le plus souvent liée aux activités de Saipol qui possède une localisation centrale. Selon les vents dominants et l'intensité de l'odeur, les nuisances peuvent être ressenties dans différents quartiers.

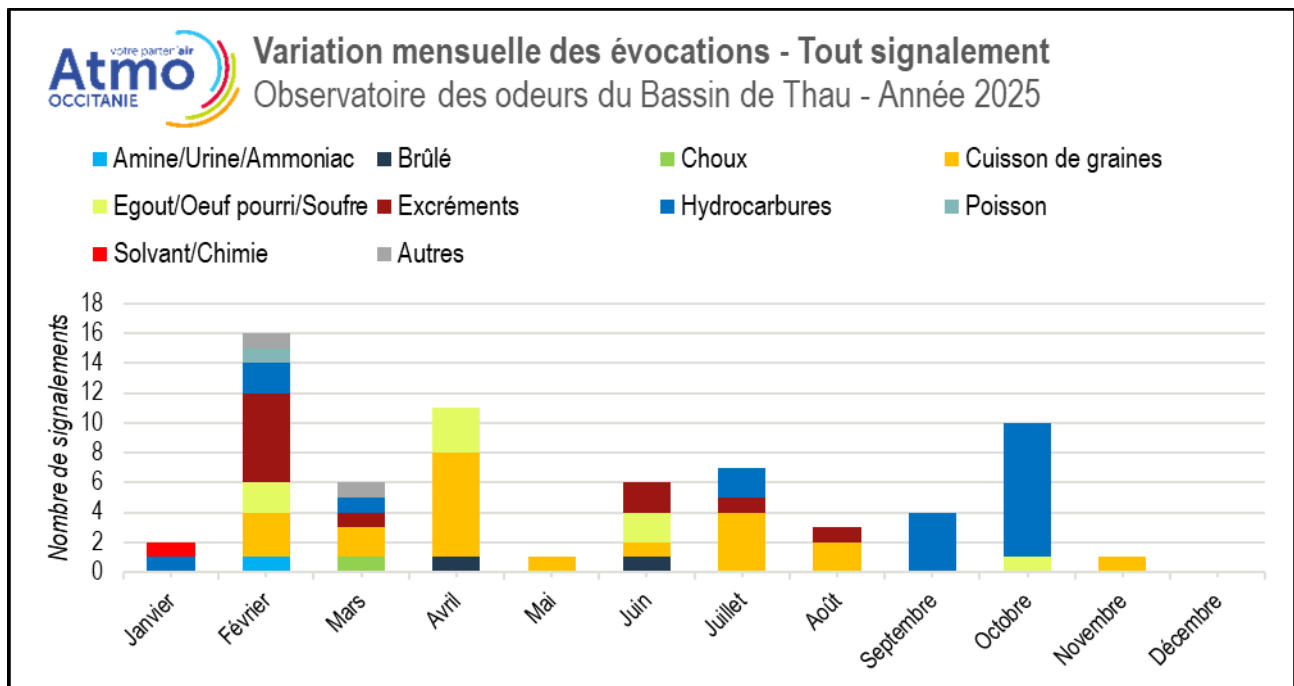
3.4.3. Profils des évocations différents selon la saison

Les odeurs d'**hydrocarbures** présentent un profil atypique en 2025, avec des mois particulièrement impactés, notamment de fin septembre à mi-octobre, mi-février et mi-juillet, et des périodes sans aucun signalements (avril à juin, août, novembre et décembre). Différentes activités peuvent être à l'origine de ces odeurs, et les différentes augmentations sont détaillées au §3.6.2.

Les odeurs d'**excréments**, jusqu'à présent relativement marginales comparées aux autres évocations, sont majoritairement présentes en fin février puis mi-juin. Selon les riverains ces évocations seraient principalement liées au fonctionnement de la station d'épuration, dont la reconstruction a été inaugurée quelques jours avant la reprise des signalements au mois de juin.

Les odeurs de **cuisson de graines** sont principalement présentes en avril, juillet et février. Contrairement aux années passées, le nombre de signalements est plus élevé sur la période printanière.

Les odeurs d'**égout/œuf pourri/soufre** sont principalement présentes sur les mois d'avril, février et juin, à proximité du canal du Rhône à Sète, à Frontignan. Ces signalements pourraient être en lien avec la présence d'H₂S à l'odeur caractéristique d'œuf pourri, détecté à proximité du canal (cf. §3.6.4).



3.4.4. Nuisances présentes principalement le matin et le soir

La perception des odeurs peut varier au cours de la journée en fonction :

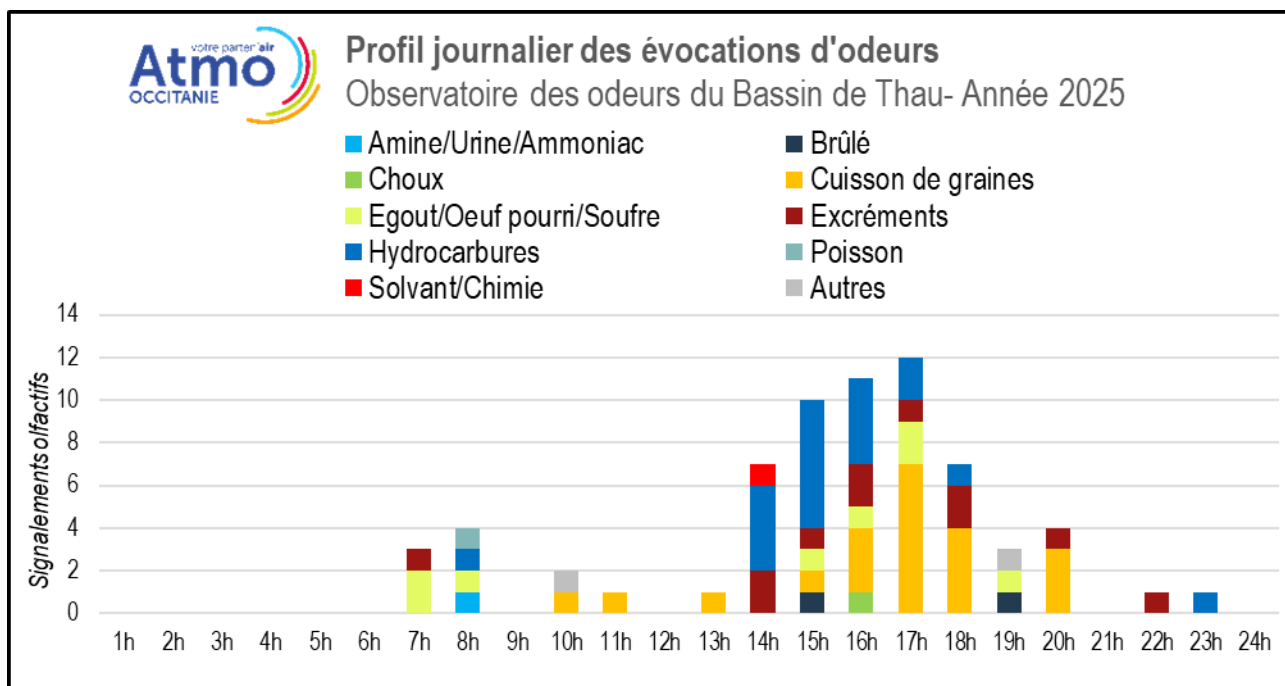
- de l'activité des sources d'odeurs. Les odeurs sont principalement ressenties entre 6 et 20h, lorsque les industries environnantes sont en fonctionnement ;
- des conditions météorologiques (ex : la température, plus importante en journée, qui favorise la volatilisation de certains composés odorants, régime de brises littorales en été...);
- du rythme de vie des déclarants (ex : les horaires de sommeil, de travail...).

En 2025, comme les années précédentes, les odeurs sont davantage ressenties le matin et le soir, périodes avec le plus de présence des riverains et de disponibilité pour signaler. En particulier, les odeurs sont très peu signalées la nuit entre 21h et 6h du matin.

Les odeurs de « cuisson de graines » sont nettement plus fréquentes entre 15h et 20h. C'était également le cas entre 2016 et 2024, à l'exception de l'année 2020.

Les odeurs « hydrocarbures » sont presque uniquement signalées l'après-midi entre 14h et 18h. Cette période était également majoritaire en 2024 pour cette évocation.

Pour les autres registres, le nombre d'odeurs signalées en 2025 est trop faible pour pouvoir en tirer des conclusions. C'est notamment le cas pour les odeurs « égout/œuf pourri/soufre » dont le profil journalier était plus marqué en 2024.



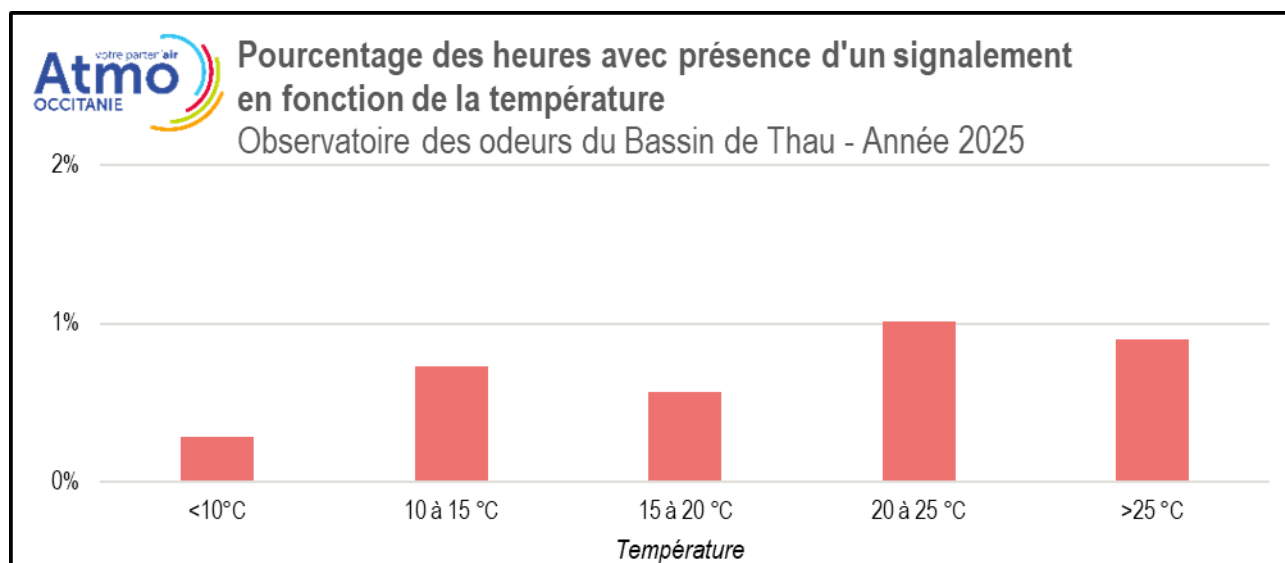
3.5. Croisement avec les données météorologiques

3.5.1. Influence de la température

Les années précédentes, la fréquence des nuisances augmentait légèrement avec la température. Deux principales raisons permettent généralement d'expliquer ce résultat :

- la volatilisation des composés odorants, favorisée par les fortes températures ;
- la propension des riverains à passer du temps dehors et à ouvrir les fenêtres.

Comme l'illustre le graphique ci-dessous, cette influence de la température s'observe globalement en 2025, avec notamment des odeurs plus fréquentes au-delà de 20°C. Ce constat est moins marqué qu'en 2024.



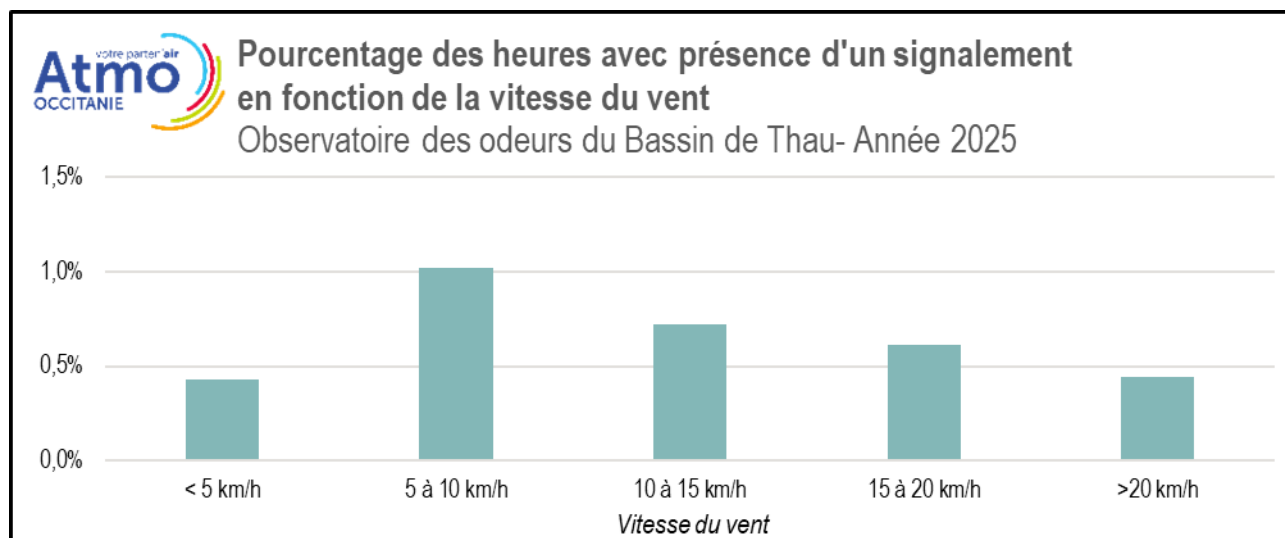
Ce résultat s'explique également par d'autres facteurs d'influence plus ou moins importants selon le type d'odeur :

- le vent marin plus présent l'été, pouvant mettre plus souvent les riverains sous les vents de certaines sources d'odeurs liées aux activités réalisées sur le chantier de réhabilitation des sols ou du dépôt GDH pour les odeurs d'hydrocarbures ;
- la hauteur d'eau dans le canal, plus faible en été pour les odeurs d'égout/œuf pourri/soufre.

3.5.2. Influence de la vitesse de vent

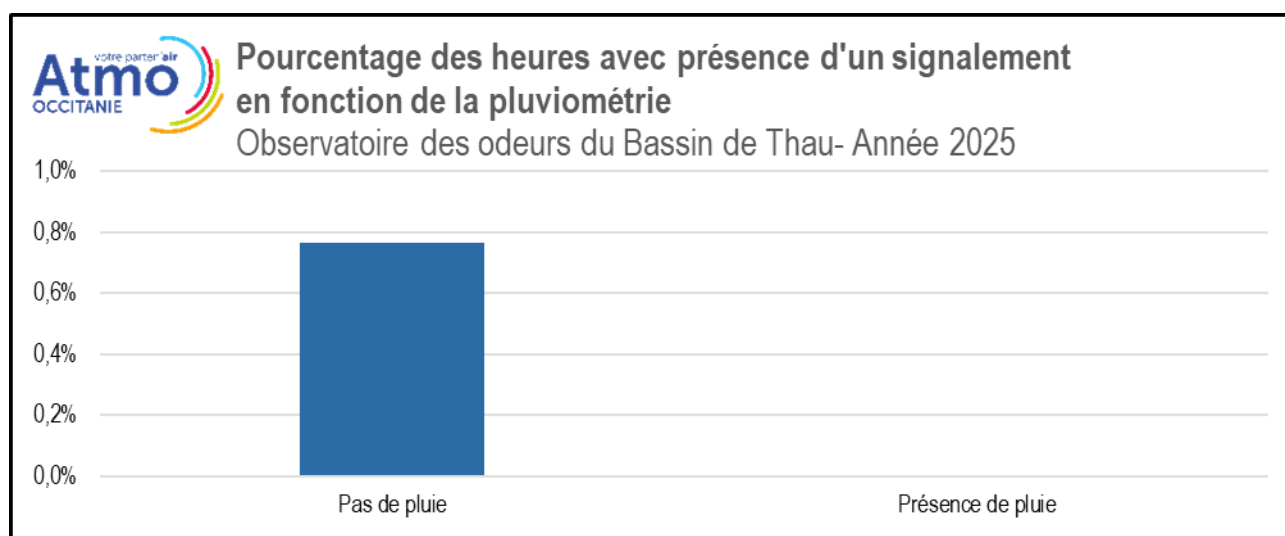
Comme les années précédentes, le pourcentage d'odeurs ressenties est plus faible lorsque le vent est soutenu (>20 km/h) car il favorise la dispersion des composés odorants. À l'inverse, pour un vent très faible, les composés odorant peuvent s'accumuler à proximité de la source d'émission.

Selon le type d'odeur, en fonction de la distance des personnes à la source, le taux de perception peut être plus important avec un vent modéré qui va transporter les molécules odorantes sans trop les disperser, et peut ainsi favoriser leur détection par les riverains. Ce phénomène est visible en 2025, avec une plus grande proportion de signalements lors de vents faibles à modérés (entre 5 et 15 km/h).



3.5.3. Influence des précipitations

Les précipitations de pluie ont pour effet de « lessiver » l'atmosphère et de disperser les composés atmosphériques, ce qui inclut les composés odorants. Ainsi, **la fréquence des odeurs est nulle durant les heures de pluie en 2025.**



3.6. Détails par registre

3.6.1. Odeurs « cuisson de graines »

3.6.1.1. Principaux résultats

- Sur l'année 2025, 21 odeurs de cuisson de graines ont été signalées principalement sur le centre de Frontignan (52%), suivi de la Peyrade (38%) et Sète (10%) ;
- 8 de ces odeurs ont été signalées par des Nez référents, en grande majorité sur le centre de Frontignan. Cette méthode se base sur un référentiel chimique pour décrire les odeurs de manière précise, objective et répétable. Pour cette odeur, les référents cités sont le « 43 – Méthonial » et le « 85 – TBM » ;
- Dans la majorité des cas, les riverains indiquent comme origine supposée l'entreprise SAIPOL.

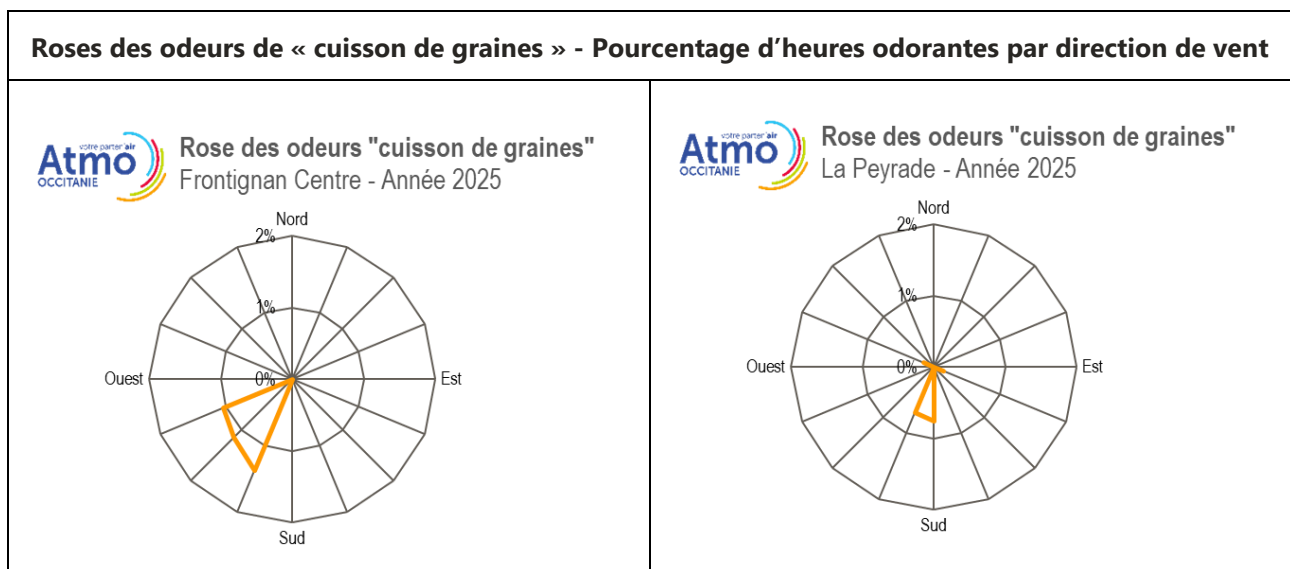
3.6.1.2. Influence du vent

Lecture d'une rose d'odeur :

Une rose d'odeur indique la fréquence relative des signalements sur un quartier pour les différentes directions de vents, et peut mettre en évidence la provenance des odeurs.

Ainsi, s'il y a eu 10 signalements sur des heures avec un vent provenant du nord (mistral), et que ce même vent était présent 1000h dans l'année, alors la rose d'odeur indiquera une fréquence de 1% pour la direction Nord.

Pour les vitesses de vents les plus faibles, inférieures à 2 km/h, les directions mesurées par la girouette sont considérées comme non représentatives. Les vents inférieurs à 2 km/h ne sont donc pas pris en compte.



Comme les années précédentes, les odeurs de cuisson de graines sont plus fréquemment perçues sous les vents de secteur Sud-Sud-Ouest, en provenance de l'entreprise SAIPOL, sur La Peyrade et Frontignan centre.

La perception des odeurs de « cuisson de graine », caractéristiques des activités de trituration d'oléagineux menées par SAIPOL, est ainsi très dépendante des régimes de vent.

3.6.2. Odeurs « hydrocarbures »

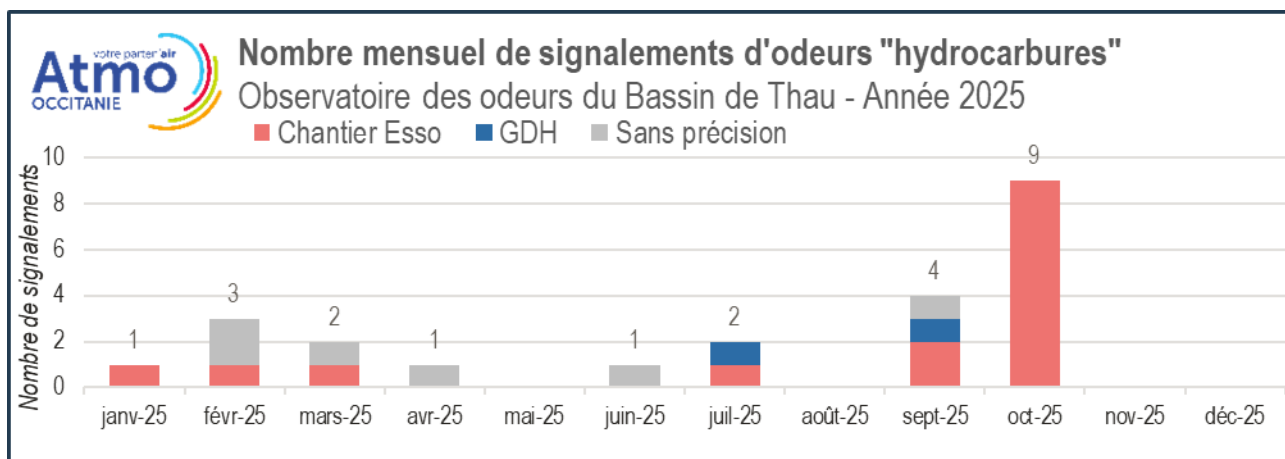
3.6.2.1. Principaux résultats

- Sur l'année 2025, 19 odeurs d'hydrocarbures ont été signalées, presque exclusivement au centre de Frontignan (80%) ;
- Les odeurs d'hydrocarbures sont déclarées à 53% comme très gênantes et sont principalement ressenties en continu plutôt que par bouffées odorantes ;
- L'origine supposée par les riverains est à 68% le chantier de réhabilitation des sols de l'ancienne raffinerie Mobil et à 11% le dépôt pétrolier GDH. Les autres signalants n'ont pas précisé d'origine particulière.

3.6.2.2. Origine des odeurs en 2025

Les odeurs d'hydrocarbures sont dans leur grande majorité issues d'une même zone du territoire, sur laquelle se déroulent plusieurs activités en 2025 dont celles de North Atlantic Energies (ex Esso S.A.F.) et GDH (§3.2).

- Chantier de réhabilitation des sols de l'ancienne raffinerie Mobil, mené par North Atlantic Energies :
Il s'agit de l'origine supposée majoritaire parmi les riverains. En novembre et décembre 2025, des excavations ont été réalisées hors tente de confinement en période de vents favorables à la dispersion des odeurs. Cependant, la variabilité intra-journalière de la vitesse et de la direction des vents a pu être à l'origine des nuisances olfactives ressenties à cette période, en plus des évacuations par camions.
- Travaux de la tranchée du Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM) :
De fin novembre à mi-décembre 2025 une tranchée du BRGM, située à l'ouest des sites de l'ancienne raffinerie et de GDH, a été soumise à un nettoyage par hydro-cureur. Bien que réalisées en période de tramontane favorables à la dispersion des composés odorants à distance du centre de Frontignan (vent du Nord-Est), des nuisances odorantes ont pu être ressenties à proximité directe.
- Travaux de construction de la passerelle piétonne et du parking proche des anciens chais Botta :
L'année 2025 a été marquée par la finalisation des travaux de la passerelle piétonne au-dessus du canal ainsi que la construction du parking de la passerelle qui se situe à proximité directe au nord du chantier de réhabilitation des sols. Le remaniement des terres pour ces infrastructures a pu générer des nuisances odorantes au cours de l'année, notamment en cas de conditions météorologiques défavorables.
- Dépôt d'hydrocarbures GDH :
Le dépôt GDH a été mentionné à deux reprises comme origine supposée des odeurs d'hydrocarbures en 2025. Ce site s'étend depuis la limite sud du chantier de réhabilitation des sols



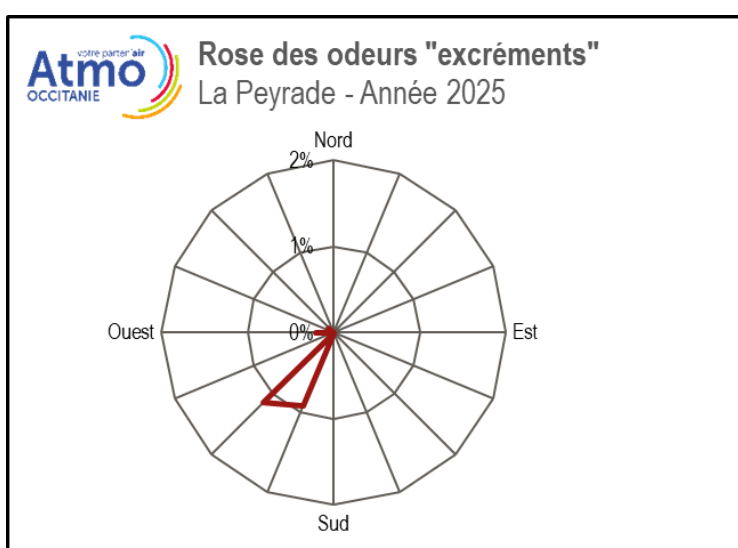
3.6.3. Odeurs « excréments »

3.6.3.1. Principaux résultats

- Sur l’année 2025, 11 odeurs d’excréments ont été signalées, presque exclusivement à La Peyrade à proximité de la station d’épuration des Eaux Blanches (82%) ;
- Les odeurs d’excréments sont déclarées à 64% comme très gênantes et sont uniquement ressenties en continu ;
- L’origine supposée par les riverains est à 91% la station d’épuration. En effet, ces signalements se situent dans un périmètre de 800 mètres autour de la station d’épuration du quartier des Eaux Blanches à Sète.

3.6.3.2. Influence des vents

Les odeurs d’excréments sont plus fréquemment perçues à La Peyrade sous les vents de secteur Sud-Ouest, en provenance de la station de traitement et d’épuration des eaux usées des eaux Blanches à Sète (voir conseils de lecture d’une rose des odeurs §3.6.1.2).



3.6.4. Odeurs « égout/œuf pourri/soufre »

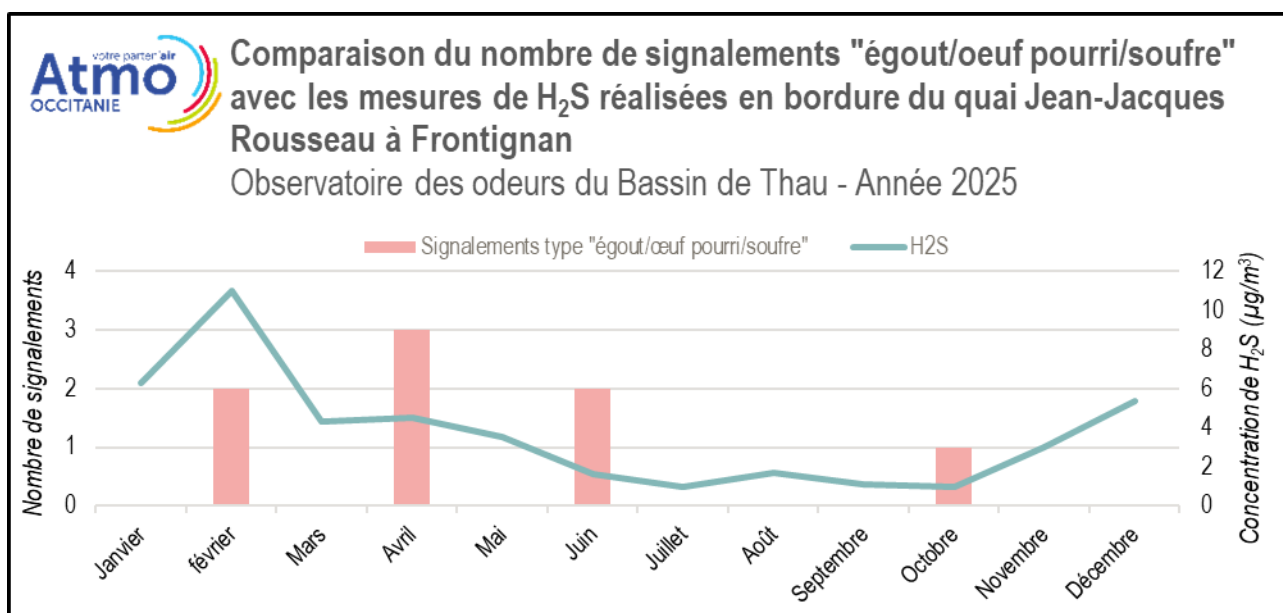
3.6.4.1. Principaux résultats

- Sur l'année 2024, 8 odeurs d'égout/œuf pourri/soufre ont été signalées, très majoritairement au centre de Frontignan (78%) ;
- Ces odeurs sont globalement moins gênantes que celles d'hydrocarbures ou d'excréments, avec un ratio de 50% d'odeurs très gênantes et 50% d'odeurs gênantes ;
- Ces signalements en forte diminution par rapport à 2024 sont réalisés en partie aux abords du quai Voltaire, à proximité du terrain de l'ancienne raffinerie Mobil. De précédentes études ont montré la présence de H₂ dans une zone restreinte à proximité du canal, composé à l'odeur caractéristique d'œuf pourri. Cette pollution est d'autant plus présente que le niveau d'eau du canal est faible et le vent soutenu. Les résultats concernant le suivi de l'H₂S dans le secteur de l'ancienne raffinerie Mobil à frontignan sont disponibles sur atmo-occitanie.org.

3.6.4.2. Odeurs en lien avec les concentrations de H₂S mesurées en 2025

Atmo Occitanie réalise un suivi hebdomadaire du sulfure d'hydrogène dans une zone proche du centre de Frontignan, de façon presque ininterrompue depuis l'automne 2020.

Ce polluant peut être odorant selon sa concentration dans l'air et la sensibilité des personnes qui le respirent. Contrairement aux années précédentes, on n'observe pas de corrélation marquée entre le nombre de signalements d'odeurs « égout/œuf pourri/soufre » en 2025. Cette perte de corrélation peut s'expliquer par le nombre réduit de signalements de ce type en 2025.



4. CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

En 2025, la fréquence des signalements est en baisse par rapport aux années précédentes, aussi bien en nombre de déclaration qu'en nombre de journées impactées. Le profil odorant est légèrement différent de celui de 2024, avec 3 principaux types d'odeurs :

- des odeurs de cuisson de graines caractéristiques des activités de trituration d'oléagineux menées par SAIPOL ;
- des odeurs d'hydrocarbures en lien avec les travaux menés sur le terrain de l'ancienne raffinerie Mobil et le dépôt pétrolier GDH ;
- des odeurs d'excréments liées au traitement des eaux usées au sein de la station d'épuration des Eaux Blanches à Sète.

En 2025, la plateforme [Signal'Air](#) a remplacé ODO pour signaler les nuisances olfactives autour du bassin de Thau. Ce changement d'interface ne modifie pas le reste du dispositif et la démarche pour signaler une odeur reste identique.

Bien que l'animation du Langage des Nez® ait pris fin en octobre 2025, **Atmo Occitanie recherche toujours de nouveaux Nez bénévoles** pour notamment pouvoir disposer d'un retour éclairé sur les différents sites lorsque des odeurs sont signalées par les riverains.

TABLE DES ANNEXES

ANNEXE 1 : Description des partenaires de l'Observatoire du Bassin de Thau

ANNEXE 2 : Évolution des paramètres météorologiques dans le secteur du Bassin de Thau en 2025

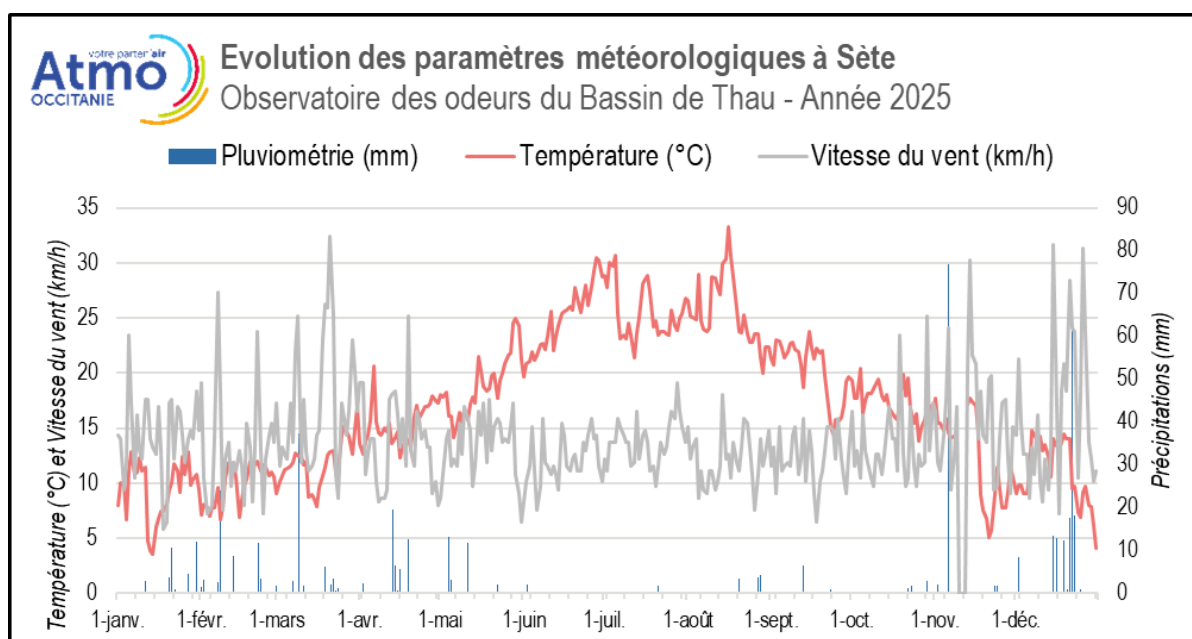
ANNEXE 1 : Description des partenaires de l'Observatoire du Bassin de Thau

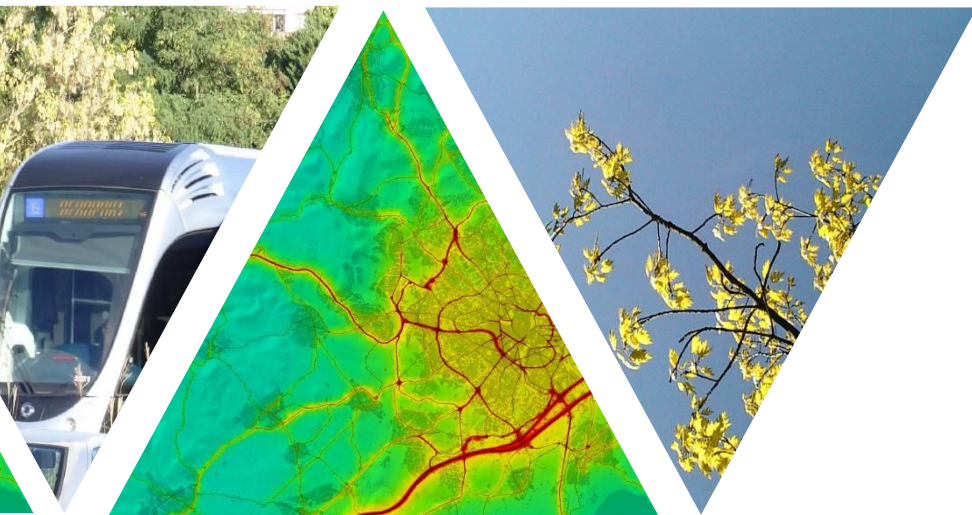
Eso S.A.F. (*)	Compagnie pétrolière réalisant les travaux de réhabilitation des sols du site de l'ancienne raffinerie Mobil (* <i>North Atlantic Energies, depuis novembre 2025</i>)
GDH	Dépôt, stockage et distribution de produits pétroliers ainsi que d'hydrocarbures
HEXIS	Fabrication de films adhésifs et supports de marquage
Saipol, groupe Avril	Transformation de graines oléagineuses en produits destinés à différents secteurs
Scori, groupe Suez	Traitement et valorisation des déchets industriels
TIMAC AGRO	Fabrication de produits de nutrition végétale et de production animale
Sète Agglopolé Méditerranée	Communauté d'agglomération

ANNEXE 2 : Évolution des paramètres météorologiques dans le secteur du Bassin de Thau en 2025

Les données de vent sont issues du mat météo d'Atmo Occitanie, positionné quai de moulins à Sète. Les autres données proviennent de la station météorologique Météo France, au sommet du Mont Saint-Clair qui répond aux standards de Météo France.

Le régime météorologique de la zone d'étude est méditerranéen, avec un été très chaud et sec, des arrière-saisons douces et des averses orageuses à l'automne. En 2025, comme les années précédentes, des fortes variations de la vitesse du vent sont observées entre les journées, entre 6 et 32 km/h en moyenne journalière.





L'information sur la qualité de l'air en Occitanie

www.atmo-occitanie.org

Atmo
OCCITANIE
votre parten'air
Votre observatoire régional de l'air

Agence de Montpellier
(Siège social)
10 rue Louis Lépine
Parc de la Méditerranée
34470 PEROLS

Agence de Toulouse
10bis chemin des Capelles
31300 TOULOUSE

Tel : 09.69.36.89.53
(Numéro CRISTAL – Appel non surtaxé)

Crédit photo : Atmo Occitanie